

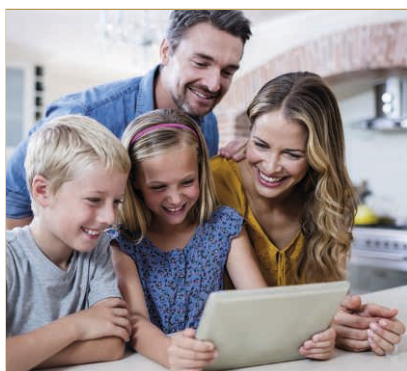
NATHD : un acteur public qui met la fibre optique au service des territoires

La société publique locale Nouvelle-Aquitaine THD (NATHD) vient de franchir la barre du demi-million d'adresses ayant accès à la fibre sur le réseau public qu'elle exploite.

Un déploiement qui permet aux particuliers et aux entreprises un accès au Très Haut Débit grâce à une nouvelle infrastructure de télécommunications qui remplacera le réseau cuivre historique et l'ADSL à horizon 2030.



Près de 1800 nouveaux usagers sont raccordés au réseau public fibre chaque semaine.



Un demi-million d'adresses réparties sur 7 départements ont d'ores et déjà accès à la fibre sur le réseau public dont 40 000 locaux professionnels.

NATHD est l'un des acteurs du projet 100 % public initié en 2015 par la Région Nouvelle-Aquitaine et les collectivités de sept départements pour l'accès au Très Haut Débit pour tous. Ce projet est né du constat selon lequel, sans un engagement fort doté d'un budget de près d'un milliard d'euros toutes participations confondues (Etat, Europe, Région, Départements et collectivités), un tiers du territoire de Nouvelle-Aquitaine représentant près de 1,5 million de personnes éloignées des grandes villes, n'aurait jamais accès à la fibre.

« Ce cap marque également la dernière ligne droite des déploiements du réseau fibre 100 % public. À terme, fin 2025, nous aurons relevé le défi d'apporter un accès au Très Haut Débit à près de 1,5 million d'habitants et entreprises situés en territoires peu denses avec des performances identiques aux zones urbaines. Pour de nombreuses communes éloignées du très haut débit, la concrétisation de ce projet est un véritable progrès, synonyme d'attractivité autant économique que résidentielle » ajoute Mathieu Hazouard, Président de NATHD.

UN SUCCÈS COLLECTIF

Construit par cinq syndicats mixtes (Charente Numérique, Dorsal, Lot-et-Garonne numérique, Périgord numérique et le Sydec), le réseau public exploité par NATHD avec l'appui de son prestataire industriel, La Fibre Nouvelle-Aquitaine, compte d'ores et déjà 200 000 usagers, les offres de la totalité des opérateurs fournisseurs d'accès au plan national étant disponibles sur ces territoires de Charente, Corrèze, Creuse, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne et Haute-Vienne.

UN DÉFI INDUSTRIEL RELEVÉ

Au rythme de près de 1 800 nouveaux usagers reliés au réseau chaque semaine, les deux tiers du projet qui doit

aboutir à près de 750 000 adresses éligibles à la fibre en 2025 sont aujourd'hui atteints. Moins de 5 ans après la mise en service commerciale du réseau, un véritable défi industriel est bel et bien en passe d'être relevé, ceci grâce à une démarche de mutualisation et de péréquation territoriale. Par ailleurs, les revenus nets tirés de l'exploitation de cette infrastructure essentielle et versés par les opérateurs privés en contrepartie de son usage pour proposer leurs abonnements aux habitants sont intégralement reversés aux acteurs publics dans une logique d'intérêt général et de cercle vertueux équilibrant son exploitation.

UN VÉRITABLE BIG BANG DES INFRASTRUCTURES TÉLÉCOMS

Ce défi industriel est surtout le garant de l'accès au Très Haut Débit pour tous demain. En effet, plus qu'une transition, la disparition annoncée du réseau télécoms cuivre historique et de l'ADSL au profit du nouveau réseau fibre à horizon 2030 constitue un véritable Big

Bang des infrastructures télécoms en France qu'il convient d'anticiper dès à présent pour ne priver aucun territoire de services Très Haut Débit devenus indispensables.

« Le réseau public fibre est un bien commun à pérenniser et à valoriser d'autant plus qu'il sera le seul réseau de télécommunications fixe en 2030 et qu'il portera les usages de demain. De nouveaux moyens et de nouveaux projets seront nécessaires pour relever cet important défi pour nos réseaux d'initiative publique et les territoires ruraux qu'ils desservent » conclut Mathieu Hazouard, Président de NATHD.



NATHD, l'opérateur d'infrastructure public identifié en tant que tel par l'autorité de régulation des télécommunications (ARCEP), assume l'exploitation et la maintenance du réseau public fibre, comme dans une certaine mesure ENEDIS pour l'électricité.